

non compris), à \$15,116,058, sur cette somme \$11,710,882 ont été payées, et \$155,093 ont été retranchées, vu que cette somme n'était pas requise, laissant, en conséquence, une balance de \$3,485,176 dues sur les contrats.

1380. A la même date, des subsides au montant de \$4,791,400 avaient été votés pour 63 chemins de fer, mais auxquels aucuns paiements n'avaient été faits, vu qu'aucuns de ces chemins de fer proposés n'avaient été donnés d'après contrat. En outre, des subsides payables par versements, pendant une certaine période d'années, s'élevant à la somme de \$3,982,680, ont été votés, mais jusqu'à présent \$933,000 seulement, ont été payées. La somme de \$2,394,000 a été votée au chemin de fer Montréal et Ottawa, sur cette somme un montant d'intérêt s'élevant à \$1,137,150, a été payé. Le nombre de milles qui devait être construit pour ces subsides était de 5,544. Le subside payé comptant au chemin de fer Pacifique canadien, y compris le Canada Central et l'extension jusqu'à Québec, a été de \$28,025,250.

1381. Donc, le gouvernement a payé, ou a promis de payer des subsides en argent aux chemins de fer suivants :—

SUBSIDES AUX CHEMINS DE FER PAR LE GOUVERNEMENT.

SUBSIDES.	Votés.	Payés.
	\$	\$
Subsides aux chemins de fer sous contrat.....	15,116,058	11,710,882
“ “ non sous contrat.....	4,791,400
“ au chemin de fer Pacifique canadien.....	25,000,000	25,000,000
“ “ “ Extension à Québec.....	1,500,000	1,500,000
“ “ “ Canada Central.....	1,525,250	1,525,250
“ “ “ Extension Revelstoke.....	80,000
“ payables par versements.....	3,982,680	933,000
“ province de Québec, chemin de fer du Nord.....	2,394,000	1,137,150
Subventionné par des prêts.....	815,000	748,626
“ “ gratification, en rails.....	89,299
Total.	55,293,687	42,554,908

1382. Avant la Confédération, le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse avait accordé une subvention de \$1,089,674 au chemin de fer Windsor et Annapolis, et le gouvernement canadien avait payé \$2,656 au chemin de fer Toronto, Grey et Bruce. Plus tard le gouvernement fédéral se chargea de payer ces sommes.

1383. Le montant total payé en subsides ou que le gouvernement du Canada a pris sous sa responsabilité, jusqu'au 30 juin 1894, pour la construction des chemins de fer, a donc été comme suit :—

Somme payée avant la confédération par les gouvernements provinciaux et subséquemment prise en charge par le gouvernement fédéral.....	\$ 1,692,330
Prêts au Grand-Tronc.....	15,142,633
Subsides payés par le gouvernement fédéral.....	42,554,908
Total.....	\$58,789,871